



# Petite balade escorte 4

Ce vendredi 3 avril 2026 le CP Caen ifs est avisé du retour de l'un de ses pensionnaires qui avait été affecté à Nantes le temps de son jugement.

Arrivé à Nantes avec sa brosse à dents et son doudou, étant entendu qu'il retournerait sur son établissement à l'issue de son jugement, le grand jour de son retour était enfin arrivé.

Classé escorte 4, depuis des lustres, nos collègues du PREJ et des ERIS se chargeait donc de le faire rejoindre son lieu de villégiature initial.

Bien qu'alerté par l'établissement depuis le vendredi que Le CP Caen Ifs était inadapté à ce type de détenu, après 2 ans passés là-bas (?), la mission était maintenue par la direction Interrégionale.

Ce mardi volte-face de la Direction Interrégionale et retour à la case Nantes pour le détenu !!!

Espérons que le détenu aura récupéré quelques paires de chaussettes et qu'il n'aura pas fait une balade pour rien.

Avec 200% de taux d'occupation et aucune suite individuelle de libre en bâtiment il est indéniable que notre quartier arrivant qui sert également de quartier d'isolement et/ou disciplinaire et/ou SMPR apprécie de perdre une cellule de plus !

Aucun autre établissement de l'interrégion ne pouvait accueillir ce détenu ?

Comment ce détenu si heureux de retrouver sa Normandie va-t-il réagir ?

Les personnels nantais devront-ils subir sa colère et payer cette gestion abracadabrantesque ?

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **s'indigne que l'on mette en danger nos collègues PREJ et ERIS inutilement si ce n'est pour récupérer quelques paires de chaussettes.**

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **se rassure que la flambée des prix du carburant ne pèse pas trop sur la gestion des transferts.**

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **se fatigue des paroles bienveillantes de la Direction Interrégionale sur la surpopulation et le manque des effectifs sur le CP de Nantes alors qu'aucun acte n'est accompli pour soulager les personnels nantais.**

